

PGEN – Plan de Gestion des Espaces Naturels 2012 - 2018. Section B

La couronne agri-environnementale, compose un tampon entre les secteurs à vocation industrielle et les espaces périphériques, urbains ou naturels. La préservation des paysages et des milieux de la couronne de nature est une des dispositions de la Direction Territoriale d'Aménagement des Bouches-du-Rhône, qui planifie notamment le développement des activités portuaires et industrielles. La gestion de la couronne agri-environnementale a donné lieu à un plan de Gestion des Espaces Naturels (PGEN). Les premières actions du PGEN ont été mises en œuvre dès 2007. Arrivant à terme en 2011, le premier plan quinquennal a fait l'objet d'une évaluation par l'équipe d'Ecosphère; évaluation qui permet aujourd'hui de mettre à jour le document de gestion et proposer un nouveau plan d'action.

Auteurs du document : BRASSART A., GOMILA H., UGO J.

Obtenir le document : Port de Marseille Fos

Mots clés : ETANG DE L'OISEAU

Date : 2014

Type de ressource : Plan de gestion

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM6612

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=6612>

Commune : PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE (13078), FOS-SUR-MER (13039)

Département : BOUCHES-DU-RHONE (13)

Région : PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (93)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/pgen-plan-de-gestion-des-espaces-naturels-2012-2018-section-b0>

Evaluer cette notice: